

Le Gouvernement Suisse recommande la Sortie du Nucléaire



Alors que les élections approchent, le gouvernement suisse a recommandé aujourd'hui de ne pas remplacer les 5 réacteurs nucléaires helvétiques au terme de leur durée de vie. Ils devraient être progressivement arrêtés d'ici 2034. Ce dimanche, plus de 20'000 opposants au nucléaire ont pesé de tout leur poids dans cette décision stratégique.

Les 7 membres du Conseil Fédéral souhaitent continuer de garantir une sécurité élevée de l'approvisionnement énergétique en Suisse, mais sans nucléaire.

Cette prise de position est un camouflet pour EDF qui avait acheté le 25% du producteur Suisse d'électricité Alpiq dans le but de privilégier une centrale atomique d'Areva.

Les centrales nucléaires actuelles seront mises à l'arrêt à la fin de leur durée d'exploitation et ne seront pas remplacées, a poursuivi le gouvernement suisse, faisant valoir qu'un abandon progressif est techniquement possible et aussi supportable du point de vue économique.

Les sept conseillers fédéraux, réunis à huis clos ce matin à Berne pour discuter de l'avenir énergétique suisse après la catastrophe de Fukushima au Japon, ont ainsi opté pour un abandon progressif du nucléaire pour restreindre notamment les risques résiduels liés à son utilisation.

Nous voulions donner un signal politique clair. Ce scénario est un pas dans la bonne direction, a déclaré la ministre d'Environnement et de l'Energie, Doris Leuthard, en conférence de presse.

L'énergie nucléaire est devenue plus chère ces dernières années, a-t-elle ajouté, soulignant le coût des investissements dans la sécurité et le rééquipement des centrales.

La Confédération, qui table sur une durée d'exploitation de 50 ans, dispose de cinq réacteurs nucléaires, tous situés en Suisse alémanique.

Selon les recommandations du gouvernement, la centrale de Beznau I devra être découplée du réseau en 2019, Beznau II et Mühleberg en 2022, Gösgen en 2029 et Leibstadt en 2034.

Le choix du conseil fédéral doit servir de recommandation pour le parlement qui suit en général les décisions du gouvernement. Les parlementaires doivent légiférer à partir du 8 juin sur le sujet. Une décision finale des députés est attendue à la mi-juin.

Berne table désormais sur le développement de la force hydraulique et des nouvelles énergies renouvelables pour compenser l'énergie nucléaire et envisage aussi de recourir, si nécessaire, aux importations d'électricité.

Il estime que la Confédération, cantons, villes et communes doivent donner l'exemple, en couvrant un maximum de leurs besoins en électricité et en chaleur à l'aide d'énergies renouvelables.

Il fait également valoir le parc vieillissant des centrales européennes qui devra être remplacé, ce qui fera grimper les prix de l'électricité dans toute l'Europe et atténuera les conséquences d'une sortie ordonnée de l'énergie nucléaire en Suisse.

D'après des premiers calculs, les coûts économiques liés à la restructuration du parc énergétique, à la construction de nouvelles installations et aux mesures visant à faire baisser la demande d'électricité représenteraient entre 0,4 et 0,7% du produit intérieur brut.

Source: AFP



Dessin de [Chapatte](#) , Le Temps, 26 mai 2011

{rokcomments}